

PROJET EDUCATIF

Mairie de Courpière
Place de la cité administrative
63 120 Courpière

Septembre 2020

Pour l'accueil périscolaire de Courpière la mairie de Courpière souhaite :

- Améliorer l'accueil des enfants
- Accompagner les enfants dans leurs temps libres afin de favoriser leur épanouissement et leur socialisation.
- Renforcer l'offre de loisirs sur le territoire privilégiant les rencontres et le partenariat avec le tissu associatif et les acteurs locaux,

Les activités doivent être vecteurs de valeurs éducatives et citoyennes et, lorsqu'elles sont pratiquées dans un cadre de loisirs et d'enrichissement individuel au sein d'une collectivité, elles doivent participer à la construction de l'enfant.

Durant toute l'année, les enfants scolarisés sur Courpière souhaitant profiter de moments de détente et de loisirs variés et agréables, pour cela il faut s'adapter, innover afin de proposer des activités diversifiées alternant sport, culture, découverte, bricolage, etc...

Les enfants ont :

- des besoins
- des droits et des devoirs
- l'accueil de loisirs périscolaire doit-être à la fois :
 - un lieu d'accueil et de rencontre
 - un lieu de détente et de loisirs
 - un lieu de découverte et d'apprentissage ouvert
 - un lieu d'activités et de projets

L'équipe éducative devra travailler à travers les activités, les relations humaines et l'environnement à :

- **Améliorer la qualité de l'accueil** en facilitant notamment l'accès à l'activité à tous sans distinction sociale, culturelle, et religieuse, en veillant à la sécurité physique et affective.
- **Améliorer la qualité des interventions éducatives** en s'entourant d'une équipe d'animateurs compétents et qualifiés, en travaillant en collaboration avec les acteurs locaux en valorisant les ressources locales.
- **Répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant** afin de l'aider à s'épanouir pleinement, à se construire dans un cadre de loisirs.

Elle contribuera ainsi à favoriser chez l'enfant :

- **son apprentissage de la vie collective et sa socialisation**
 - L'aider à s'insérer dans la société
 - Accepter les différences, lutter contre l'exclusion
 - Savoir coopérer avec d'autres, partager, s'entraider
 - Savoir respecter autrui, les règles de vie, les locaux et le matériel
- **son apprentissage de l'autonomie et son développement personnel**
 - Apprendre à s'organiser, à avoir confiance en soi et à surmonter ses peurs
 - L'aider à se construire pour devenir un adulte responsable et citoyen

- Etre à l'écoute des propositions des enfants afin de les rendre acteur et porteur de leur projet
- Encourager la prise de parole, d'initiative et le sens critique afin d'affirmer sa personnalité

- **La connaissance de son corps et son développement physique**

- Apprendre à l'enfant à mieux connaître son corps et à le gérer
- Permettre à l'enfant de comprendre et cerner l'intérêt de la pratique sportive
- Stimuler sa curiosité à travers des activités de découverte
- Favoriser sa socialisation lors de jeux de coopération
- Découvrir des sensations, la coordination des gestes et des déplacements.

- **Son développement culturel et intellectuel**

- Permettre à l'enfant de s'exprimer en développant son imagination et sa créativité
- Alterner des activités d'expression, de création, de fabrication pour développer un panel d'intérêts
- Stimuler sa curiosité à travers des activités de découverte
- L'ouvrir sur son environnement, sur le monde

L'équipe d'animateurs doit avoir des compétences variées et complémentaires.

L'équipe d'animateurs doit être proche des réalités de la vie quotidienne des enfants.